



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

149^e Assemblée de l'UIP

Genève
13-17 octobre 2024



Atelier

Les parlements peuvent-ils faire pencher la balance en faveur de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes ?

Organisé conjointement par l'UIP, l'OMS et le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH)

Mardi 15 octobre 2024, 9 h 00-10 h 30
Salle Genève (CCV, Annexe du CICG)

Note d'orientation

Contexte

La santé sexuelle et reproductive et les droits connexes sont au cœur du développement durable et, à ce titre, font partie intégrante des objectifs de développement durable (ODD). Ils sont essentiels non seulement pour la santé et le bien-être des mères, des enfants et des adolescents, mais aussi pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en permettant à tous les individus de participer pleinement et de contribuer à leur société¹. Cependant, les disparités et les discriminations dans l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive demeurent et tendent même à s'exacerber, en particulier pour les femmes et les filles les plus marginalisées. Depuis 2015, les progrès en matière de réduction des décès maternels ont largement stagné et ont même reculé dans certains cas². En outre, de nombreuses femmes ne peuvent toujours pas prendre elles-mêmes les décisions concernant leur corps. Les personnes et les communautés les plus touchées sont celles qui sont confrontées à des inégalités structurelles et à des formes croisées d'oppression. Ces disparités sont le résultat de certaines normes culturelles et de genre, des tabous sociaux, du manque d'information et de la désinformation, mais aussi de l'action de forces rétrogrades qui cherchent à freiner et à faire reculer les progrès accomplis, en contribuant à la polarisation et en réduisant l'espace politique pour la question de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes.

Les parlements jouent un rôle clé dans ce contexte. Des lois sont élaborées pour promouvoir le progrès, mais aussi pour restreindre l'accès aux services et pour criminaliser les comportements sexuels et reproductifs. Il existe même des initiatives visant à abroger la législation protectrice. En leur qualité de dirigeants et de représentants du peuple, les parlementaires jouent également un rôle important dans la définition des valeurs et pour orienter les comportements, y compris en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes.

¹ [Investing in sexual and reproductive health and rights: essential elements of universal health coverage](#) (Investir dans la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes : des éléments essentiels de la couverture sanitaire universelle), OMS, 23 mai 2023.

² [Une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, selon les organismes des Nations Unies](#), OMS, 23 février 2023.

Objectifs et pistes de réflexion

L'UIP a travaillé avec des partenaires du secteur de la santé pour ouvrir des espaces de dialogue, pour donner accès à des données probantes et à une expertise technique, pour mettre en commun des exemples et des bonnes pratiques en matière de promotion de la santé et des droits humains, et pour mobiliser tous les acteurs concernés. Ces efforts sont menés par le Groupe consultatif de l'UIP sur la santé, qui a priorisé, dans son plan d'action pour 2024, la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes des populations vulnérables et marginalisées. L'atelier présentera les résultats de ces travaux et encouragera un débat constructif sur l'amélioration de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et sur le respect des droits humains qui permettent la santé sexuelle et reproductive.

L'atelier couvrira les questions suivantes :

- De quel espace politique dispose la question de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes, et comment cette question est-elle politisée ?
- Dans quelle mesure les parlementaires ont-ils recours à des données probantes pour aborder la question de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes, et comment les parlements peuvent-ils promouvoir une culture fondée sur des données probantes dans ce domaine ?
- Quels sont les exemples d'actions parlementaires efficaces dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes, notamment en ce qui concerne l'accès aux populations vulnérables et marginalisées ?

Ressources utiles

- Guide : [Agir pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents](#)
- [Podcasts](#) :
 - o Droits à la santé sexuelle et reproductive : quel rôle pour les parlementaires ?
 - o L'accès à la santé : Les parlements corrigent-ils les inégalités pour les femmes et les filles ?
- Rapport de l'OMS : [Extending sexual and reproductive health and rights to future generations through science and evidence](#) (Veiller à la santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes des générations de demain grâce à la science et aux données probantes)

Modalités pratiques

La durée prévue est de 90 minutes. L'atelier est ouvert à tous les délégués participant à la 149^e Assemblée de l'UIP.

Un service d'interprétation sera assuré en anglais, français, espagnol et arabe.